



1-IDENTIFICATION		IDENTIFIANT UNIQUE :	DSA-2020-022
DIRECTION :	DES SERVICES ADMINISTRATIFS		
SERVICE :	N/A		
DATE :	20 mai 2020		
OBJET :	Suspension du taux d'intérêt sur les taxes municipales		

2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)
<p>Le 18 mars 2020, le maire de Lévis annonçait des mesures pour aider la population et les entreprises lévisiennes et de suspendre jusqu'au 31 mai 2020 le taux d'intérêt sur les retards de paiements. Le 21 mai 2020, la Ville de Lévis décide donc de prolonger cette date jusqu'au 30 septembre 2020.</p>
2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)
N/A

3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)
N/A

4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
N/A

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)
Comité exécutif du 25 mai 2020 Conseil de la Ville du 25 mai 2020

6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2020-2021-2022)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2020	Impacts 2021	Impacts 2022

Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)**MONTANT DES COÛTS ARRONDI :****INFORMATION PTI :****Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée****Montant à financer****Source de financement proposée****Commentaires :****7-PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Karina Bilodeau, coordonnatrice	Validation	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	20/05/2020
Me Marie-Ève Guimont, avocate	Validation légale	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	21/05/2020
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	

Explication :

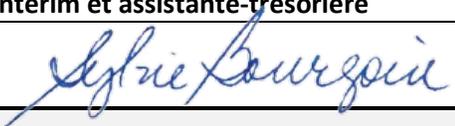
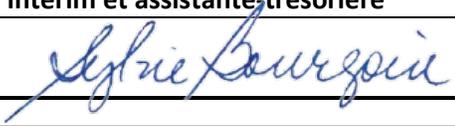
8-RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de maintenir la fixation, jusqu'au 30 septembre 2020, à 0 %, du taux d'intérêt applicable sur les retards de paiement des taxes et créances impayées. Après cette date, le taux prévu à la résolution 011213, s'appliquera, à moins que le taux d'intérêt particulier ainsi fixé soit renouvelé par décision du Conseil.

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES

DSA-2020-022 Annexe – Résolution 011213 du conseil de la Ville adoptée le 20 décembre 2001

10-APPROBATIONS/SIGNATURES

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Valérie Couture	Adjointe administrative	20/05/2020
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Sylvie Bourgoin	Directrice des services administratifs par intérim et assistante-trésorière	20/05/2020
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Sylvie Bourgoin	Directrice des services administratifs par intérim et assistante-trésorière	20/05/2020
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	21-05-2020

**NOUVELLE
VILLE DE
LÉVIS**

Résolution 011213

Taux d'intérêt – Créances impayées

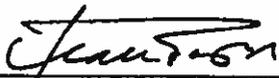
Extrait du procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil de la nouvelle Ville de Lévis tenue le 20 décembre 2001 à 19h30, à la salle du Conseil, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald et à laquelle séance il y avait quorum.

Il est proposé par le conseiller Philippe Laberge
Appuyé par le conseiller Jocelyn Olivier :

De décréter qu'un taux d'intérêt de 15% par année est applicable aux taxes impayées à échéance ainsi qu'à toute autre créance impayée.

Adoptée à l'unanimité

Approuvée ce 21 décembre 2001



Jean Garon, maire

